

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

## ABONNEMENT :

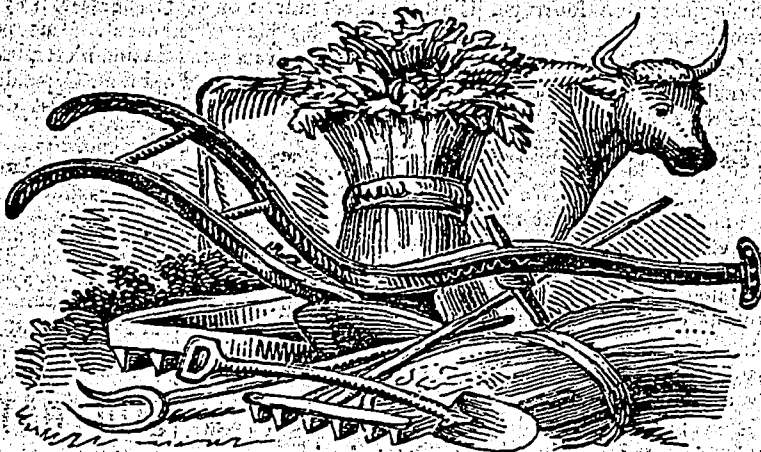
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet, 1<sup>er</sup> octobre, ou 1<sup>er</sup> janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



## ANNONCES :

1<sup>re</sup> insertion, 8 cts. la ligne  
2<sup>e</sup> " " etc. 2 cts.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

## FÊTE DE L'INAUGURATION DE LA CHAPELLE DU COLLEGE DE STE. ANNE

Nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui à Messieurs les anciens Directeurs, Professeurs, Elèves et Amis du Collège de Ste. Anne que la Fête de l'inauguration de notre chapelle, maintenant parachevée, grâce à leur libéralité, aura lieu jeudi, le 17 juin prochain, et non le 21 comme on l'avait d'abord publié dans la dernière circulaire du 4 mars. Les raisons de ce changement sont toutes en faveur de nos amis, car le 21 étant un lundi, bon nombre, retenus par leurs occupations, n'auraient pu s'absenter dès le samedi, et cela malgré leur désir de revoir les compagnons et amis de leur enfance, et les lieux où se sont écoulées les plus belles années de leur vie. Nous espérons donc que ce changement, loin de contrarier, aura le bon effet d'accommoder tout le monde davantage.

La veille, mercredi soir, il y aura séance littéraire et musicale, et le lendemain messe solennelle d'action de grâces. Les élèves actuels chanteront le 12<sup>e</sup> messe de Mozart.

A. PELLETIER, Ptre. Supérieur.

Collège de Ste. Anne,  
31 mai 1869.

## CAUSERIE AGRICOLE

### Des légumineuses fourragères

#### DU TRÈFLE ROUGE (Suite.)

Culture du trèfle rouge pour ses graines.—Ensemencement.—L'ensemencement du champ de trèfle destiné à la production des graines se fait à la volée comme lorsqu'on cultive la plante pour son fourrage ; mais la quantité de semences n'est

pas la même dans les deux cas. Cultivée comme fourrage, la plante est semée très serrée ; en moyenne, on répand dans ce cas-ci 10 livres de trèfle par arpent ; mais cette proportion est susceptible de changements notables ; et à ce propos Mathieu de Dombasle nous fait connaître ce qui suit :

“ Pour les ensemencements des prairies naturelles ou artificielles, on peut dire qu'il est à peine possible de semer trop épais. Dans une multitude de cas, des trèfles, des luzernes et des sain foins ne produisent que de chétives récoltes, parce qu'on a épargné la semence ; et ici l'excès ne peut presque jamais nuire, si ce n'est par la dépense qu'il entraîne.”

Si l'on suit ce conseil, on aura un fourrage fin, délicat, abondant, séchant facilement, et par-dessus tout un fourrage préféré à tout autre par les bêtes à cornes et les moutons. Mais sur des trèfles ainsi semés très drus, si on essaie d'obtenir des graines, on n'y trouvera pas toujours son compte ; bien plus on remarquera que les têtes de ces trèfles en contiennent à peine quelques-unes petites et mal conformées ; plusieurs de ces têtes même en sont complètement dépourvues.

Cela se conçoit facilement. Les plantes produites par des semis serrés, subissent un accroissement anormal : elles augmentent en longueur, mais restent fines et délicates. Il est vrai que c'est en cet état que le trèfle donne le fourrage le plus abondant et le plus savoureux ; mais précisément pour cette raison, et parce que les tiges sont très rapprochées les unes des autres, et que les plantes montent en s'effilant, la graine se forme difficilement. Alors, pour prévenir cet accident et la diminution du rendement qui en est la conséquence, on sème plus clair, toutefois en ayant soin d'augmenter ou diminuer la quantité suivant les circonstances qui influent sur l'épaisseur des semis ; circonstances que nous avons fait connaître pour la production du fourrage dans le numéro trois de la présente année.

En moyenne, la proportion des semences sera de six livres par arpent ; mais dans les sols un peu consistants et de bonne qualité, si les graines sont de l'année précédente, il faudra diminuer légèrement ce chiffre, et alors cinq livres suffiront par